



Charte des candidat-e-s des Verts genevois aux élections fédérales de 2019

Validée le 15.10.2018 par le comité des Verts genevois

1. Introduction

Etat d'esprit – l'engagement des candidat-e-s est primordial

Une campagne électorale est une expérience passionnante. Pour les candidat-e-s, c'est une occasion particulière d'exprimer leurs convictions et de participer à la diffusion des idées vertes. La progression du parti se construit grâce à un travail d'équipe, où chacun-e s'implique au maximum en fonction de ses disponibilités. Cet esprit d'équipe et l'aptitude à communiquer et partager les valeurs vertes sont les éléments essentiels du succès. En effet, le nombre de sièges obtenus au soir de l'élection dépendra du nombre de suffrages obtenus par la liste des Verts. Le décompte des voix individuelles départagera, dans un deuxième temps, les candidat-e-s. C'est pourquoi, il est indispensable d'inviter à voter la liste des Verts dans son intégralité.

Les incontournables

CinéVerts, cafés-citoyen-ne-s, conférences, apéros, actions festives, manifestations, fêtes, il est difficile de s'ennuyer lors d'une campagne. En fonction de leurs disponibilités, les candidat-e-s sont encouragé-e-s à participer à ces événements pour les médiatiser et attirer un maximum de personnes. Répondre aux médias, aux questionnaires des associations et participer à des débats publics est un autre incontournable des campagnes politiques. Chaque candidat-e sera sollicité-e dans ce cadre afin de défendre les idées Vertes et de porter notre programme. Enfin, la présence régulière des candidat-e-s sur les stands est un incontournable lors d'une campagne. Les stands offrent un moment privilégié pour être à l'écoute de la population, porter les idées Vertes, diffuser des flyers et récolter des signatures pour des initiatives ou référendums. Ils permettent aussi d'être confrontés aux réactions (positives ou négatives) de la population et d'ainsi pouvoir affûter ses arguments. Le parti fera tout pour que les stands soient les plus funs et conviviaux possibles !

2. Organisation générale de la campagne

- **L'Assemblée générale**
Elle désigne les candidat-e-s et adopte le programme de campagne.
- **Le Comité**
En tant qu'organe directeur des Verts genevois, il détermine la stratégie et valide les grandes orientations de campagne. Il délègue la gestion courante de la campagne à son bureau.
- **Le Groupe de pilotage électoral (GPE)**
En tant qu'organe de pilotage de la campagne, le GPE supervise son organisation, son budget, la communication graphique, les actions de campagne et entretient le lien avec les candidat-e-s. Son responsable est Pierre Gautier. Le GPE rend régulièrement compte de son activité au bureau des Verts genevois et ses membres, qui ne peuvent être candidat-e-s, sont désigné-e-s par le comité. Les séances du GPE seront ouvertes aux candidat-e-s.
Le GPE délègue la gestion de conflit à une membre spécialiste du sujet. Chaque candidat-e est invité-e à la contacter si elle ou il vit une tension avec le GPE, le comité ou avec un-e autre candidat-e.
- **Les groupes de campagne**
La campagne pour les élections fédérales de 2019 sera plurielle, ce qui signifie qu'elle donne l'initiative aux membres du parti (candidat-e-s ou non) de proposer des actions de campagne, en fonction de leurs affiliations, de leurs affinités ou de leurs intérêts. Le GPE soutiendra (organisationnellement et financièrement) les projets qui lui paraîtront susceptibles de contribuer au mieux au succès du parti.
- **Le secrétariat**
Le secrétariat est au service de la campagne collective et non au service d'une campagne individuelle pour les candidat-e-s. Il supervise la création de supports visuels, l'organisation des actions, des événements et des stands de campagne, assure la transmission des informations et le lien entre les candidat-e-s, les partenaires, les mandataires et le service des votations. Le secrétariat enverra régulièrement une newsletter aux candidat-e-s avec toutes les informations de la campagne.



- ✓ Les responsables de campagne au secrétariat sont Delphine Klopfenstein Broggin et Léo Bouvier, co-secrétaires généraux. Une personne sera engagée au printemps 2019 pour assister le GPE et participer à la mise en œuvre de la campagne.
- **Les candidat-e-s**
Designé-e-s par l'assemblée générale, les candidat-e-s sont les fers de lance de la campagne. Elles et ils défendent les idées Vertes et le programme dans leurs réseaux, les médias, lors d'événements publics et sur les stands. Les candidat-e-s pourront participer aux séances du GPE afin de transmettre leurs projets, questions et remarques sur la campagne.

3. Engagements des candidat-e-s des Verts genevois

En faisant acte de candidature, les candidat-e-s s'engagent à :

- participer activement à la campagne électorale - événements, stands, actions, débats - tant pour les élections au Conseil national que celle du Conseil des Etats ainsi que pour le 2^{ème} tour de la campagne au Conseil des Etats.
- prendre part aux activités du parti (assemblées générales, stands de votations ou récolte de signatures, groupes de travail).
- participer à des débats publics organisés par le parti, par les médias ou par d'autres organisations. Le GPE ne peut garantir que tous les candidat-e-s auront la même médiatisation même s'il œuvrera au maximum vers cet objectif. Selon les sollicitations des journalistes, le GPE contactera en premier lieu le ou la candidat-e au Conseil des Etats, les têtes de listes pour le Conseil national, les candidat-e-s d'ores et déjà élu-e-s (député-e-s, CA, CM, membres du Comité des Verts genevois) puis les autres candidat-e-s. Par ailleurs, un questionnaire sera transmis où chaque candidat-e choisira plusieurs thèmes spécifiques sur lesquels elles ou ils ont de l'expérience. A noter que dans la pratique, les journalistes prennent contact en priorité avec les têtes de liste. Les candidat-e-s peuvent évidemment répondre aux sollicitations directes des journalistes ou prendre contact avec un média. Dans l'objectif d'assurer une diffusion maximale de l'information (réseaux sociaux, site internet, etc.), les candidat-e-s sont prié-e-s d'en informer le secrétariat.
- relayer les activités ou les communications des Verts au sein de leurs réseaux (réseaux sociaux, familial, amical, voisinage, associatif, sportif, professionnel (si possible), etc.).
- respecter les délais fixés par le parti (par exemple, pour l'organisation d'événements, le shooting des photos, la réponse à des questionnaires). Les candidat-e-s recevront (via le secrétariat ou directement) plusieurs questionnaires provenant d'associations durant la campagne électorale. Il est essentiel d'y répondre avec grand soin, en suivant les recommandations des Vert-e-s suisses. Les réponses à ces questionnaires peuvent être un facteur de poids dans le choix des électeurs-trices, en particulier auprès des faiseurs d'opinions que sont les associations d'intérêt. Les Verts sont très impliqué-e-s au sein de la société civile et il est essentiel de mettre en avant cette particularité via ces questionnaires.
- connaître le système politique suisse et à se tenir informé-e-s de l'actualité nationale et cantonale.
- autoriser l'utilisation et la diffusion des photos réalisées dans le cadre de la campagne (photos individuelles, de groupes ou lors d'actions).
- mener prioritairement une campagne collective. Il est néanmoins possible de mener, de façon complémentaire, une campagne plus personnalisée. Elle peut se révéler fort utile car elle permet de mobiliser des personnes et des milieux qui ne voteraient pas forcément pour les Verts sans l'intervention des candidat-e-s. Il est essentiel toutefois de mentionner l'appartenance aux Verts. En ce sens, toute démarche personnelle devrait porter le message : « Votez pour les Verts car personnellement j'y suis engagé-e ». Il est très important d'informer le secrétariat de toute démarche dans ce sens (blogs, sites Internet, tracts, annonce, etc.) afin d'en faire la meilleure publicité et de partager l'information avec l'ensemble des candidat-e-s.
- informer le GPE de tout financement extérieur éventuel de sa propre campagne ainsi que la provenance de ce financement.
- annoncer d'emblée toute information susceptible d'être utilisée contre un-e candidat-e ou contre les Verts durant la campagne. De même, dans un souci de transparence, les candidat-e-s sont invité-e à faire part de leurs liens d'intérêt (membre d'un comité, d'une fondation, d'un conseil d'administration) au secrétariat au moyen du formulaire qui sera transmis.
- s'abstenir de toute critique publique ou de démarche désobligeante à l'encontre du parti et de son programme, des autres candidat-e-s, des élu-e-s actuel-le-s et des membres du Comité. Si un désaccord survient, les candidat-e-s doivent contacter le responsable du GPE et/ou la personne en charge de la résolution de conflit.



- défendre les grands principes des Verts (les cinq critères de « durabilité » : long terme, qualité, solidarité, décentralisation et diversité) et les programmes des Verts suisses et des Verts genevois (voté en Assemblée générale le 30 janvier 2018), qui défendent notamment :
 - ✓ La sortie du nucléaire
 - ✓ La fin du gaspillage de nos ressources et la diminution de 50% de la consommation d'énergie fossile d'ici à 2030 et une sortie des énergies fossiles en 2050
 - ✓ La protection de la biodiversité ainsi qu'une agriculture de proximité, biologique et sans pesticide
 - ✓ Une densification maîtrisée, la préservation des zones agricoles et le soutien aux coopératives
 - ✓ Le développement des transports publics, la promotion de la mobilité douce et le refus de nouveaux projets d'extension du réseau routier
 - ✓ Un développement maîtrisé de l'aéroport et l'intégration d'une taxe sur les billets d'avion
 - ✓ Le mariage, l'adoption et la procréation médicalement assistée pour toutes et tous et le refus de toute forme de discrimination
 - ✓ Un congé parental, l'égalité salariale et la lutte contre la sous-enchère salariale
 - ✓ Un revenu de base inconditionnel et l'instauration d'un salaire minimum
 - ✓ Le plafonnement des primes d'assurances maladie et le développement de caisses publiques cantonales
 - ✓ L'abolition des forfaits fiscaux et de la concurrence fiscale nationale et internationale
 - ✓ L'application de l'accord de Paris par le désinvestissement des énergies fossiles de la place financière et une politique climatique cohérente localement
 - ✓ La diminution drastique des dépenses militaires, une politique extérieure pacifique et l'interdiction d'exporter des armes
 - ✓ Une politique d'asile digne et ouverte, opposée à la pratique du refoulement
 - ✓ Le droit de vote et d'éligibilité politique des étrangers-ères à tous les niveaux
 - ✓ La légalisation du cannabis

En cas d'élection, les candidat-e-s s'engagent, en signant cette charte, à :

- se conformer et respecter les règles de fonctionnement du caucus des Verts suisses ;
- verser un montant forfaitaire annuel de CHF 4'000.- aux Verts genevois en complément de la rétrocession allouée aux Verts suisses et convenue avec eux (forfait annuel de 6'000 CHF et 8'000 CHF supplémentaires dès la seconde commission).
- Participer au comité des Verts genevois, aux AG et aux actions politiques du parti cantonal.
- Défendre les positions et projets des Verts genevois auprès des Verts Suisses, des élu-e-s Vert-e-s au CN et au CdE.
- Démissionner du Conseil national en cas de démission du parti en cours de la législature, afin de permettre au Verts de maintenir leur nombre de sièges durement acquis lors des élections.

Si vous avez des questions concernant la campagne, n'hésitez pas à contacter Léo Bouvier, co-secrétaire général des Verts genevois (lbouvier@verts-ge.ch) ou Pierre Gautier, responsable de campagne, (pierre.gautier@gautier-conseil.ch).

Je, soussigné-e m'engage sur les différents aspects traités dans ce document, particulièrement les engagements des candidat-e-s vis-à-vis des Verts genevois.

Prénom & nom :

Date :

Signature :